

*L'Adresse*

tion et leur offrir aussi des perspectives d'intégration professionnelle dans les secteurs public et privé. Les générations à venir doivent être optimistes et avoir l'assurance qu'elles pourront acquérir des compétences.

Un gouvernement libéral aura une conscience sociale pour tous ses citoyens, tout en étant financièrement responsable. Un gouvernement au régime n'est pas forcément un gouvernement méchant.

[Français]

En effet, les Canadiens et Canadiennes désirent des réformes gouvernementales qui s'inspirent des principes libéraux d'équité pour tous et chacun. Le malaise de notre société, face au gouvernement et aux politiciens et politiciennes qui le forment, est réel. Un gouvernement libéral doit et peut s'abstenir de formuler des politiques socio-économiques de diachylon.

Il est temps de revoir nos politiques fiscales et sociales afin d'en faire un ensemble coordonné qui réponde aux besoins et aux aspirations du peuple.

En tant que Canadienne française, il m'est agréable de constater la quantité et la qualité du bilinguisme sur la Colline parlementaire. Ce phénomène, nous le devons à des politiques linguistiques d'un gouvernement libéral fédéral.

Monsieur le Président, c'est un plaisir et un honneur pour moi, en tant que députée de Madawaska—Victoria, d'appuyer la motion d'adresse en réponse au discours du Trône de mon collègue de la circonscription de Bruce—Grey.

[Traduction]

Nous entrons aujourd'hui dans une ère nouvelle et constructive pour tous les Canadiens. Avec le gouvernement, nous mettons tout en oeuvre pour que l'avenir soit plus prometteur que ne l'a été le passé et pour que les Canadiens d'un océan à l'autre se rendent compte que, enfin, après dix ans, leur gouvernement fédéral, le gouvernement libéral de M. Chrétien, travaille avec eux et pour eux, et non contre eux.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, je propose:

Que le débat soit maintenant ajourné.

**Le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

**L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, je propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

**Le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

**M. le Président:** La Chambre s'ajourne à 14 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 16 h 16.)